LA HERNIE

La hernie n'est **plus une infirmité** pour les blessés qui adoptent les « nouveaux Appareils sans ressort » de **M. A. CLAVERIE**.

Essentiellement **perfectionnés**, ce sont les **seuls** qui assurent, sans gêne, l'« occlusion **intégrale** » de l'anneau inguinal ainsi qu'une **contention « toujours garantie »** des tumeurs **même les plus volumineuses** en procurant à **tous un soulagement « immédiat »** et un **bien-être « absolu »**.

Dans notre région, où la renommée du **grand Spécialiste** est particulièrement répandue, nombreux sont les blessés qui ont été délivrés des souffrances et des inquiétudes de leur **infirmité** grâce à l'efficacité unique de l'incomparable méthode inventée par **M. A. CLAVERIE**.

Aussi, nous sommes heureux de rappeler à **nos lecteurs** la présence parmi nous du renommé **Spécialiste** en leur recommandant **vivement** de ne pas manquer de profiter de son passage pour lui rendre visite de 9 heures à 5 heures, à :

LILLE : Vendredi 20, Samedi 21 et Dimanche 22 Juin, **Hôtel de la Paix**, 46, rue de Paris.
DOUAI : Lundi 23, **Buffet-Hôtel de la Gare**.
CAMBRAI : Mardi 24, **Hôtel Boissy**.
MAUBEUGE : Mercredi 25, Hôtel du Grand-Cerf.
DENAIN : Jeudi 26, **Hôtel de l'Europe**.
AVESNES : Vendredi 27, **Hôtel du Nord**.
VALENCIENNES : Samedi 28, **Hôtel du Commerce**.

CEINTURES-MAILLOTS CLAVERIE, pour tous les Déplacements des organes chez la **Femme : Hernies ombilicales, Descentes et Déviations de la matrice, Rein mobile**, etc.

LES FÊTES DE CALAIS

INAUGURATION DU MONUMENT DU « PLUVIOSE », — LA VISITE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le programme [illegible] à Calais à l'occasion de l'inauguration du monument du « Pluviose » [illegible] de la République Française, présidé de la République [illegible] officiellement établi comme suit :

LA FÊTE D'INAUGURATION

Samedi 22 juin, [illegible] place Crèvecœur, [illegible] présence de M. le général [illegible] de l'Est et du Pas-de-Calais et des [illegible] Belgique, [illegible] rie, Gendarmerie, [illegible] lerie de Lille et de la [illegible] sociétés de [illegible] taire. — Remise de la [illegible] cions combattants.

A la suite de la [illegible] pavés au monument du [illegible]

A midi et demi, dans les salles [illegible] de la Rivière, grand banquet par souscription réservé aux anciens combattants et [illegible]

A 2 h. 30, place Richelieu, [illegible] sociétés et des anciens combattants.

A trois heures, [illegible] Royale, la rue du Havre et [illegible]

A 3 h. 30, à la place [illegible] les autorités de M. [illegible] du monument de la Victoire.

A 4 heures, [illegible] « Pluviose » en présence de M. [illegible] Chiffrin, — Cantate par [illegible] par des palmes et couronnes [illegible] tion au boulevard International.

A 5 heures, au jardin [illegible] par la musique des Cheminots [illegible]

A 9 heures, place d'Armes, concert. — Illuminations de l'avenue de la [illegible] du « Pluviose ».

LA VISITE PRÉSIDENTIELLE

Vendredi 27 Juin. — A midi, place d'Armes, **concert** par la musique de la [illegible]

A 1 h. 30, [illegible] Vaillant, arrivée de M. le Président de la République.

Itinéraire : Boulevard International, avenue de **la Plage**, départ [illegible] « Pluviose » par M. le président de la République. — Itinéraire du cortège : monument du « Pluviose », rue de la Mer, rue Royale, place Richelieu, **boulevards Jacquard** et Lafayette, place Crèvecœur. — Revue des sociétés locales par M. le Président de la République, au [illegible] Hôtel de Ville, réception par M. le Président de la République des [illegible] les corps constitués [illegible] Président de la République de [illegible]

A 4 h. 30, départ de M. le Président de la République par la rue d'Orléans, [illegible] Lafayette et Jacquard, avenue de la Gare, [illegible]

A 4 h. 30, concerts dans les [illegible] par les musiques [illegible] Infanterie.

A 8 h. 30, au [illegible] d'Armes [illegible] Départ : rue de Chantilly, rue d'[illegible] de la Nation, boulevard [illegible] et rue Jean de Vienne.

A 10 heures, entrée [illegible] chetieu, grand feu d'artifice.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

GUIDE P.-L.-M. DES ALPES

La [illegible] du Guide [illegible] Alpes [illegible] Publicité, 28, boulevard Du [illegible]

LA LIQUIDATION DES RETRAITES OUVRIERES

[illegible] le citoyen [illegible] réponses suivantes :

M. Florent Hardy, de Lille, son dossier n'est pas encore parvenu à la Préfecture.

Mme Coquel Alphonsine, M. Mille Emile, Millebled Marie, M. Coplan Jules, Mme veuve Joussot, Mme veuve Maton, Mme veuve Bertonck Marie, Mme Ramon Zélie, de Lille ; Mme Lebecq Stéphanie, d'Avesnes-lez-Aubert ; M. Bogeaux Augustin, d'Allennes-les-Marais, sont prévenus qu'ils recevront très prochainement, en conformité des prescriptions de l'arrêté interministériel du 5 avril 1913, un titre provisoire qui leur permettra de toucher sans délai les arrérages de l'allocation viagère de l'Etat.

M. Gustave Vernet, de Fresnes, est invité à donner le numéro de sa carte d'identité et indiquer la commune dans laquelle son inscription a eu lieu.

M. Cornet, de la Madeleine-lez-Lille, doit adresser à la Préfecture de l'Aisne, puisque sa demande a été faite à la mairie de Bohain (Aisne).

L'Asthme d'Été. - Traitement

(Suite)

Les malades doivent éviter le soleil, la chaleur, les voyages en chemin de fer, les poussières et toutes les causes d'exaspération. Le cerveau sera soigné avec le Narizol Berthiot. L'oppression, les crises d'asthme disparaîtront par l'emploi de fumigations de Poudre Louis Legras. Ce merveilleux médicament calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieillesse bronchites et amène progressivement la guérison. — Narizol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legras, 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à M. Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

Office des Œuvres sociales du Département du Nord

[illegible]

PETITE CORRESPONDANCE

[illegible]

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA PATHE DE LILLE

[illegible]

Tous les Cinématographes, gratuits aux Galeries Lilloises

Chronique Sportive

Les courses de Béthune

Résultat du concours organisé [illegible] M. Léon Voisin.

[illegible] pigeons lâchés à 8 heures.

1er, Richard G., du numéro 11 de Lens. — 2e, Merlin D., du 11 de Lens. — 3e, Lecoq A., du 11 de Lens. — 4e, Poulain E., du 11 de Lens. — 5e, Lagache C., de Liévin. — 6e, Lardinois A., de la Plaine. — 7e, Dufresne A., de la Plaine. — 8e, Corfeil L., du 11 de Lens. — 9e, Bruisy G., du 3 de Lens. — 10e, [illegible] de la Plaine. — 11e, Fourtier A., de [illegible] Merlin D., du 11 de Lens. — 13e, [illegible] L., du 11 de Lens. — 14e, Lacaille [illegible] — 15e, Mineret, du 11 de Lens. — [illegible] L., du 3 de Lens. — 18e, Screpel [illegible] Lens. — 19e, Gérard A., du 11 de Lens. — [illegible] Gandel D., du 3 de Lens. — 21e, [illegible] de Liévin. — 22e, Landru J., de Liévin. — [illegible] D., de Liévin. — 24e, Corfeil L., du 11 de Lens. — 25e, Barbet J., du 3 de Lens. — [illegible] L., de la Plaine. — 27e, Lemaire [illegible] 28e, Grison, de M. — 29e, Lagache [illegible] Plaine. — 30e, Voisin Léon, Grenay.

∴

Résultat du concours organisé sur [illegible] M. Léon Voisin.

[illegible] pigeons lâchés à 8 heures.

1er, Pelletier A., du numéro 11 de Lens. — 2e, Ducatillon, du 11 de Lens. — 3e, [illegible] de Liévin. — 4e, Colin L., du 3 de Lens. — 5e, Arabé L., de Liévin. — 6e, Van Bamps [illegible] Vin. — 7e, Pailette A., de la Plaine. — 8e, [illegible] Z., du 3 de Lens. — 9e, Bertin G., du 11 de Lens. — 10e, Ducatillon, du 11 de Lens. — 11e, Coupez [illegible] de Liévin. — 12e, Colin L., du 3 de Lens. — 13e, Milon A., du 11 de Lens. — 14e, Damiez L., du 11 de Lens. — 15e, Lampin C., de la Plaine. — 16e, Legrand L., du 11 de Lens. — 17e, Dolahy Benoit, de Liévin. — 18e, Lagache L., de la Plaine. — 19e, Devon M., de Liévin. — 20e, Legros Aaf., du 3 de Lens. — 21e, Delferrière H., Carennes. — 22e, Dherny F., de Liévin. — 23e, Thirion L., de la Plaine. — 24e, Vélin A., de Liévin. — 25e, Basset E., de Liévin. — 26e, Courtin [illegible]

Les engagements sont clos le samedi 28 juin, pour l'« Epreuve de Circonscription » et le mardi 1er juillet, pour les huit autres courses.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Victor Wable, secrétaire de la Société des Courses, 37 bis, place du Marché-aux-Chevaux ; téléphone 130.

JEU DE BALLE

A LENS

La lutte de dimanche a eu lieu en présence [illegible] Simon-Vaillant et Lille (Collier-Lamy). Les [illegible] parties sont au complet. Lens débute très [illegible] et, la première pause, marque 5 jeux pour [illegible] Lille. A la reprise, les Lillois ripostent par [illegible] enlevés de 4 jeux : 7 à 6, puis 8 à 5. Mais [illegible] Lillois à ce moment, livrant très mal. Les [illegible] profite et marque bientôt 12 à 5. Lille reprend son jeu et c'est tout. Lens triomphe [illegible] jeux à 8 aux Lillois.

Les vainqueurs, Tambour et Vaillant, ont bien joué, ils méritent des félicitations.

Parmi les vaincus, Collier et Waltipont ont bien joué ; les autres auraient pu faire mieux.

— Samedi 21 juin, lutte de défi entre Lens et Jeunes, et Lens-Les Aleux.

LES TIRS

A LIÉVIN

C'est lundi 22 juin, à [illegible] chez Landru-Vaillant, détaillant, [illegible] coopérative Canivet, le grand tir aux coups à la boule. Armes et munitions à la disposition des tireurs.

Une prime sera offert au plus adroit.

La mise reste de 2 fr. 50 par [illegible]

Nous prévenons les nombreux [illegible] que le tir aura lieu à [illegible]

LES COOS

A BENIN-LIÉTARD

Dimanche 22 juin, grand [illegible] chez Leguay, Cavalier du [illegible] Bois, par les [illegible]

Mise à volonté.

A COUTURES-LIÉTARD

Un grand concours de coqs, poule et [illegible] aura lieu dimanche 22 juin, à la [illegible] Coos. M. Delaubre-Leprinde. Mise [illegible] garantie 20 fr.

A l'issue du concours, un [illegible] prime pour une poule de poules [illegible] 8 fr.

A BENIN-LIÉTARD

Lundi 23 juin, à 5 heures [illegible] Lévêque, rue de [illegible] coqs, poule pour poule, [illegible] mise exceptionnelle est de 2 francs. [illegible] Paris, 3 0 mètres.

COLOMBOPHILIE

A LENS

La société colombophile « La [illegible] » [illegible] concours du 22 juin.

Les pigeons ont été [illegible] du prix d'[illegible] mise : 1 fr. 25, un supplément [illegible] 1 fr. pour le prix d'honneur, de 2 grands descriptifs. Mise [illegible] 1 fr. pour les [illegible] ordinaire pour les poules spéciales. Mise en lages demain vendredi 20, de 6 à 7 heures. Rayon 10 kilomètres.

2e Série (vol). Les trains [illegible] minutes. Une superbe [illegible] de 2 grands descriptifs. Mise en lages samedi 21, [illegible] 7 kilomètres. Toutes les mises [illegible] seront admises. [illegible]

A ARMENTIÈRES

Résultat de la mise en [illegible] organisée par le [illegible] Ville, [illegible] pigeons [illegible] 20 prix de vitesse [illegible] 1 fr. 10 par pigeon. Mise en lages [illegible] 1 fr. par pigeon. Mise en lages [illegible] 1 fr. par pigeon. Mise en lages demain vendredi 20, de 6 à 7 heures. Rayon 10 kilomètres.

A LEFOREST

La Société colombophile de Leforest organise [illegible] M. Odon Guéry, pour le dimanche 22 juin 1913, un concours de pigeons-voyageurs sur [illegible] offert aux amateurs et sociétés inféodées [illegible] 50 fr. de prix d'honneur, répartis en 30 prix [illegible] 5 francs. Mise : Honneur et [illegible] 1 fr. par pigeon. Mise en lages le 5 juillet, le samedi, de 4 à 7 heures du soir.

Prix de concours : 30 prix par six inscriptions, pour chaque catégorie : 1 fr. 10 en [illegible] 1 fr. 5 fr. Un prix par six inscriptions.

Des prix supplémentaires seront décernés suivant le nombre de raisons.

Le règlement de la [illegible] sera [illegible]

A LIÉVIN

Résultat du concours d'Emp[illegible] chez Voisin Léon, à Liévin.

30 pigeons lâchés à 7 heures.

1er, Richard G., du numéro 11 de Lens. — 2e, Merlin D., du 11 de Lens. — 3e, Lecoq A., du 11 de Lens. — 4e, Poulain E., du 11 de Lens. — 5e, Lagache C., de Liévin. — 6e, Lardinois A., de la Plaine. — 7e, Dufresne A., de la Plaine. — 8e, Corfeil L., du 11 de Lens. — 9e, Bruisy G., du 3 de Lens. — 10e, [illegible] de la Plaine. — 11e, Fourtier A., de [illegible] Merlin D., du 11 de Lens. — 13e, [illegible] L., du 11 de Lens. — 14e, Lacaille [illegible] — 15e, Mineret, du 11 de Lens. — [illegible] L., du 3 de Lens. — 18e, Screpel [illegible] Lens. — 19e, Gérard A., du 11 de Lens. — [illegible] Gandel D., du 3 de Lens. — 21e, [illegible] de Liévin. — 22e, Landru J., de Liévin. — [illegible] D., de Liévin. — 24e, Corfeil L., du 11 de Lens. — 25e, Barbet J., du 3 de Lens. — [illegible] L., de la Plaine. — 27e, Lemaire [illegible] 28e, Grison, de M. — 29e, Lagache [illegible] Plaine. — 30e, Voisin Léon, Grenay.

∴

Résultat du concours organisé sur [illegible] M. Léon Voisin.

[illegible] pigeons lâchés à 8 heures.

1er, Pelletier A., du numéro 11 de Lens. — 2e, Ducatillon, du 11 de Lens. — 3e, [illegible] de Liévin. — 4e, Colin L., du 3 de Lens. — 5e, Arabé L., de Liévin. — 6e, Van Bamps [illegible] Vin. — 7e, Pailette A., de la Plaine. — 8e, [illegible] Z., du 3 de Lens. — 9e, Bertin G., du 11 de Lens. — 10e, Ducatillon, du 11 de Lens. — 11e, Coupez [illegible] de Liévin. — 12e, Colin L., du 3 de Lens. — 13e, Milon A., du 11 de Lens. — 14e, Damiez L., du 11 de Lens. — 15e, Lampin C., de la Plaine. — 16e, Legrand L., du 11 de Lens. — 17e, Dolahy Benoit, de Liévin. — 18e, Lagache L., de la Plaine. — 19e, Devon M., de Liévin. — 20e, Legros Aaf., du 3 de Lens. — 21e, Delferrière H., Carennes. — 22e, Dherny F., de Liévin. — 23e, Thirion L., de la Plaine. — 24e, Vélin A., de Liévin. — 25e, Basset E., de Liévin. — 26e, Courtin [illegible] L., du 3 de Lens. — 27e, Brissy Ch., du 3 de Lens. — 28e, Lampin O., de la Plaine. — 29e, Bince H., du 3 de Lens. — 30e, Prorier A., du 3 de Lens. — 31e, Derache du 11 de Lens. — 32e, Fournier A., du 3 de Lens. — 33e, Cortiel L., de Liévin. — 34e, Brillon J.-B., de la Plaine. — 35e, Delesseline A., de la Plaine. — 36e, Velu J.-B., du 3 de Lens. — 37e, Laurent G., Abattoir. — 38e, Quilly, du Bureau. — 39e, Evrard O., Jeneffe. — 40e, Lagache L., de la Plaine. — 41e, de Lebrère A., Jeneffe. — 42e, Waltrelot J., de la Plaine. — 43e, Lampin Ch., de la Plaine. — 44e, Legros M., du 3 de Lens. — 45e, Waltrelot J., de la Plaine. — 46e, Delesseline A., de la Plaine. — 47e, Lampin L., de la Plaine. — 48e, Cornet L., de la Plaine. — 49e, Desramps J.-B., du 3 de Lens. — 50e, Lampin L., de la Plaine. — 51e, Mayeur A., Abattoir. — 52e, Vissier F., de Liévin. — 53e, Pipette A., de la Plaine. — 54e, Dhenouck, Abattoir. — 55e, Millan J., du 11 de Lens. — 56e, Estal C., de Liévin. — 57e, Quéton J., du 3 de Lens.

Lumbago - Névralgies - Sciatique

Désespérantes par leur ténacité, ces affections dues à l'acide urique disparaissent dès que le travail des reins est activé

[illegible]

Toutes pharmacies 3 fr. 50 la boîte, six boîtes pour 19 fr. ou franco par poste : Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. — Demandez et exigez bien les véritables Pilules Foster, refusez on faites-vous rembourser tout ce qui ne porte pas la marque de fabrique ci-contre.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHÉS DE PARIS

[illegible]

AVOINES. — Tendance calme. — Cours [illegible] Prochain 36 75. — Juillet-Août 36 25. — 4 derniers 35 [illegible]

LINS. — Tendance soutenue. — Cours 60 75. — Prochain 60 75. — Juillet-Août 61 [illegible] 4 derniers 61 50. — 4 nov. 61 25.

FARINES. — Tendance soutenue. — Cours 36 35. — Prochain 37 70. — Juillet-Août 37 30. — 4 derniers 35 65.

ALCOOLS. — Tendance calme. — Cours 41 [illegible] — Prochain 41 [illegible] — Juillet-Août 41 25. — 4 derniers 42 [illegible] — 3 derniers 42 [illegible] — 4 prem. 43 50.

SUCRES. — Tendance soutenue. — Cours [illegible] — Prochain 37 75. — Juillet-Août 37 [illegible] — 4 derniers 31 75. — 4 prem. 32 3[illegible]

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

Le Marché est plongé dans l'incertitude [illegible] Les bruits du Bel [illegible] Les affaires [illegible] Banque de Paris [illegible] Crédit Lyonnais [illegible] Finanz Parisienne 1 148.

Les Chemins de fer [illegible] Nord 1 020. [illegible] espagnol, par contre, [illegible] Andalous 396, Nord de l'Espagne 467, Saragosse 438.

Les Valeurs de Transports [illegible] délaissées. Métropolitain [illegible] Nord-Sud 173.

Le compte demeure hésitant. La baisse [illegible] rue depuis le début du mois [illegible] rence de 3 livres sterling par [illegible] prolongé en raison de l'insuffisance [illegible] de la demande de l'industrie [illegible] La Bry est à 1 801, Caen 1 [illegible] Mines d'or [illegible] 98, Goldfields [illegible] nes 103 50, Rhodes [illegible]

La Bourse [illegible]

BOURSE DE LILLE

[illegible]

Plage de DUNKERQUE-MALO-LES-BAINS

La plus vaste et la plus sûre du Littoral

KURSAAL, - CASINO, - COURSES (27 Juillet, 15 et 17 Août)
CONCOURS HIPPIQUE (23-24 Août) REGATES (27 Juillet)
FESTIVAL Permanent, - CARNAVAL d'Eté (15 août), - FÊTES Sportives

— « Pour tous renseignements, s'adresser au Comité d'Initiative » —

Banque de Paris 1 501, Crédit Lyonnais 1 [illegible] Finanz Parisienne 1 148.

Les Chemins de fer [illegible] disposition. Nord 1 020, [illegible] espagnol, par contre, [illegible] Andalous 396, Nord de l'Espagne 467, Saragosse 438.

Les Valeurs de Transports [illegible] délaissées. Métropolitain [illegible] Nord-Sud 173.

Le compte demeure hésitant. La baisse [illegible] rue depuis le début du mois [illegible] rence de 3 livres sterling par [illegible] prolongé en raison de l'insuffisance [illegible] de la demande de l'industrie [illegible] La Bry est à 1 801, Caen 1 [illegible] Mines d'or [illegible] 98, Goldfields [illegible] nes 103 50, Rhodes [illegible]

La Bourse [illegible]

BOURSE DE LILLE

[illegible]

Tendance à 2 051. Viscose inchangée à 1 800. La [illegible] à 151 75.

Au groupe métallurgique, notons le recul de Schneider-Malbouze à 1 250. La meilleure tenue des Charbonnages d'Ostrevent à 670 pour l'action ancienne, et 645 pour l'action nouvelle.

L'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

pris avec de l'eau de seltz ou naturel et un filet de sirop de citron

désaltère immédiatement et agréablement.

C'EST L'APERITIF D'ETE

PAR EXCELLENCE

recommandé par MM. les **Médecins** aux Hommes, Dames et **Enfants**.

Pour être renseigné **rapidement et d'une** façon précise sur toutes les valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au Journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grande-Place, 5.

On y trouve toutes les informations **financières** intéressantes et une **Revue des Marchés** de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : **Emile GEST**

LILLE, 186 bis, **rue de Paris**.

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

[illegible]

BOURSE DE PARIS

FONDS D'ETAT

Français

	C. préc.	C. jour
3 % Comptant	[illegible]	[illegible]
3 % Terme	[illegible]	[illegible]
Amort 3 % Comptant	[illegible]	[illegible]
Amort Terme	[illegible]	[illegible]
Tunisienne 3 %	[illegible]	[illegible]
Tonkin 2 ½	[illegible]	[illegible]
2 ½ Madagascar	[illegible]	[illegible]
2 % Madagascar	[illegible]	[illegible]
3 % 1903 Algérie	[illegible]	[illegible]
3 ½ Indo-Chine	[illegible]	[illegible]
3 % Indo-Chine	[illegible]	[illegible]

Etrangers

	C. préc.	C. jour
Argentine 1909	[illegible]	[illegible]
Brésil (Funding)	[illegible]	[illegible]
Bulgarie 1902	[illegible]	[illegible]
Chine 5 % 1895	[illegible]	[illegible]
Congo Lots	[illegible]	[illegible]
Egypte Unif	[illegible]	[illegible]
Egypte (prix)	[illegible]	[illegible]
Espagne (Extér.)	[illegible]	[illegible]
Italien	[illegible]	[illegible]
Mexicain 5 %	[illegible]	[illegible]
Portugais 1re	[illegible]	[illegible]
Portugais Tabacs	[illegible]	[illegible]
Roumanie 1890	[illegible]	[illegible]
Russe 1901	[illegible]	[illegible]
Russe 1903	[illegible]	[illegible]
Russe 3 ½	[illegible]	[illegible]
Noblesse	[illegible]	[illegible]
Russe Int.	[illegible]	[illegible]
Russe 1906	[illegible]	[illegible]
Russe 1908	[illegible]	[illegible]
Serbe 5 %	[illegible]	[illegible]
Suisse	[illegible]	[illegible]
Dette Unif	[illegible]	[illegible]
Ottom. (Douanes)	[illegible]	[illegible]
Ottomans 4 %	[illegible]	[illegible]

Emprunts des Villes

	C. préc.	C. jour
Paris 1865	[illegible]	[illegible]
— 1871	[illegible]	[illegible]
— 1871 (quarts)	[illegible]	[illegible]
— 1875	[illegible]	[illegible]
— 1879	[illegible]	[illegible]
— 1892	[illegible]	[illegible]
— 1892 (quarts)	[illegible]	[illegible]
— 1894	[illegible]	[illegible]
— 1894 (quarts)	[illegible]	[illegible]
Métro 2 % T. P.	[illegible]	[illegible]
Marseille 77 3 %	[illegible]	[illegible]

Etablissements de Crédit

	C. préc.	C. jour
Banque de France	[illegible]	[illegible]
Banque de Paris	[illegible]	[illegible]
Comptoir d'Escompte	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Communales 1879	[illegible]	[illegible]
Foncières 1872	[illegible]	[illegible]
Communales 1880	[illegible]	[illegible]
Foncières 1892	[illegible]	[illegible]
Foncières 1895	[illegible]	[illegible]
Foncières 1885 ½	[illegible]	[illegible]
Communales 1891	[illegible]	[illegible]
Communales 1892	[illegible]	[illegible]
Ton-Métro 1875	[illegible]	[illegible]
Communales 1899	[illegible]	[illegible]
Communales 1900	[illegible]	[illegible]
Foncières 1901	[illegible]	[illegible]
Foncières 1909	[illegible]	[illegible]
Bons 1892	[illegible]	[illegible]
Crédit Lyonnais	[illegible]	[illegible]
Société Générale	[illegible]	[illegible]
Banque d'Algérie	[illegible]	[illegible]
Banque Indo-Chine	[illegible]	[illegible]
Crédit Mobilier	[illegible]	[illegible]
Banque Ottomane	[illegible]	[illegible]
Banque Mexicaine	[illegible]	[illegible]
Foncier d'Autriche	[illegible]	[illegible]

Chemins de Fer et Transports Français

ACTIONS

	C. préc.	C. jour
Est	[illegible]	[illegible]
Est (jouissance)	[illegible]	[illegible]
Lyon	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]
Midi (jouissance)	[illegible]	[illegible]
Nord	[illegible]	[illegible]
Nord (jouissance)	[illegible]	[illegible]
Orléans	[illegible]	[illegible]
Orléans (jouissance)	[illegible]	[illegible]
Ouest	[illegible]	[illegible]
Ouest (jouissance)	[illegible]	[illegible]
Gustiva	[illegible]	[illegible]
Est Algérien	[illegible]	[illegible]
Ouest Algérien	[illegible]	[illegible]
Sud de la France	[illegible]	[illegible]
Métropolitain	[illegible]	[illegible]
Transatlantique	[illegible]	[illegible]
Messageries	[illegible]	[illegible]
Omnibus	[illegible]	[illegible]
Tramways français	[illegible]	[illegible]
Wagons-Lits	[illegible]	[illegible]
Tramways-Sud	[illegible]	[illegible]
Thomson Houston	[illegible]	[illegible]

OBLIGATIONS

	C. préc.	C. jour
Rône-Guelma	[illegible]	[illegible]
Départementaux	[illegible]	[illegible]
Economiques	[illegible]	[illegible]
Est Algérien	[illegible]	[illegible]
Est 3 %	[illegible]	[illegible]
Est 2 ½	[illegible]	[illegible]
Est Nouveau	[illegible]	[illegible]
Paris-Lyon 3 %	[illegible]	[illegible]
Méditerranée 3 %	[illegible]	[illegible]
Paris-Lyon 3 %	[illegible]	[illegible]
Paris-Lyon 2 ½	[illegible]	[illegible]
Midi 3 %	[illegible]	[illegible]
Midi Nouveau	[illegible]	[illegible]
Nord 3 %	[illegible]	[illegible]
Nord 2 ½	[illegible]	[illegible]
Orléans 3 %	[illegible]	[illegible]
Orléans Nouveau	[illegible]	[illegible]
Orléans Nouveau	[illegible]	[illegible]
Orléans 2 ½	[illegible]	[illegible]
Ouest 2 ½	[illegible]	[illegible]
Ouest Nouveau	[illegible]	[illegible]
Ouest 2 ½	[illegible]	[illegible]
Yonnan	[illegible]	[illegible]
Messageries Marit.	[illegible]	[illegible]
Omnibus 4 %	[illegible]	[illegible]

Chemins de Fer et Transports Etrangers

	C. préc.	C. jour
Autriche	[illegible]	[illegible]
Lombards	[illegible]	[illegible]
Méridionaux	[illegible]	[illegible]
Nord Espagne	[illegible]	[illegible]
Portugais	[illegible]	[illegible]
Saragosse	[illegible]	[illegible]
Andalous	[illegible]	[illegible]
Autriche (fret)	[illegible]	[illegible]
Danube (Lemberg)	[illegible]	[illegible]
Lombards (X)	[illegible]	[illegible]
Nord Espagne (fret)	[illegible]	[illegible]
Cacérès	[illegible]	[illegible]
Saragosse	[illegible]	[illegible]
Transatlantique	[illegible]	[illegible]
Portugais (fret)	[illegible]	[illegible]
Saragosse (Obl.)	[illegible]	[illegible]

Valeurs Industrielles

ACTIONS

	C. préc.	C. jour
Suez	[illegible]	[illegible]
Suez (Fondateurs)	[illegible]	[illegible]
Dynamite	[illegible]	[illegible]
Raffinerie Say	[illegible]	[illegible]
Téléphone	[illegible]	[illegible]
Eaux Vichy	[illegible]	[illegible]
Télégraphe Nord	[illegible]	[illegible]
Monaco	[illegible]	[illegible]
Chantiers Loire	[illegible]	[illegible]
Chantiers Méditerr.	[illegible]	[illegible]
Mine Cuivre	[illegible]	[illegible]
Compt. des Eaux	[illegible]	[illegible]
Eaux Etrangères	[illegible]	[illegible]
Gaz Central	[illegible]	[illegible]
Cuivre	[illegible]	[illegible]
Malfidano	[illegible]	[illegible]
Mangeurs	[illegible]	[illegible]
Malaux	[illegible]	[illegible]
Bombrini	[illegible]	[illegible]
Sosnowice	[illegible]	[illegible]
Ste Tinto	[illegible]	[illegible]
Armaux	[illegible]	[illegible]
Mokta el Hadid	[illegible]	[illegible]

OBLIGATIONS

	C. préc.	C. jour
Canal Suez 5 %	[illegible]	[illegible]
Canal Suez 3 %	[illegible]	[illegible]
Panama (Série)	[illegible]	[illegible]
Panama (bons à lots)	[illegible]	[illegible]

Valeurs Sud-Africaines

	C. préc.	C. jour
De Beers	[illegible]	[illegible]
Ferreira	[illegible]	[illegible]
Rand Mines	[illegible]	[illegible]
East Rand	[illegible]	[illegible]
Goldfields	[illegible]	[illegible]
Robinson	[illegible]	[illegible]
Geldenhuis deep	[illegible]	[illegible]
Chartered	[illegible]	[illegible]
Jaggersfontein	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE BRUXELLES

	C. préc.	C. jour
3 % Belge (ne série)	74 90	74 50
4 % Congo 1904	[illegible]	[illegible]
Lot du Congo	75 50	75 25
Bruxelles 2 ½ % 1902	[illegible]	[illegible]
Bruxelles 3 % 1903	72 50	[illegible]
Banque Nationale	3535	3532
Outremer cap	[illegible]	[illegible]
Part de Réserve	[illegible]	[illegible]
Fond. Chem. Congo	4700	4750
Div. Barcelone	[illegible]	[illegible]
Div. Bruxelles	1165	1175
Economiques	[illegible]	870
Fond. Espagne	[illegible]	[illegible]
Div. Mutuelle	[illegible]	792 50
Fond. Transports	[illegible]	[illegible]
Armes de guerre	[illegible]	3225
Angleur	1302	1297
Aumetz	835	814
Cockerill	1490	1520
Estamp Doneux priv.	[illegible]	[illegible]
— div.	[illegible]	[illegible]
Mét. Sud-Oural priv.	[illegible]	[illegible]
Ougrée	1590	1595
Prov. Russe B	585 50	[illegible]
Samb.-et-Mos. priv.	[illegible]	[illegible]
— ord.	[illegible]	[illegible]
Tambor priv.	[illegible]	[illegible]
— cap.	[illegible]	[illegible]
Constantinovka cap.	845	[illegible]
— jouiss.	757	471
Anderlues	881	[illegible]
Bernissart	[illegible]	[illegible]
Bois-d'Avroy	850	850
Concorde	1587	1570
Couillet	[illegible]	[illegible]
Houillères Unies	[illegible]	[illegible]
Nord Charleroi	1800	1875
Réun. de Charleroi	1700	1675
Trieux Kaisin	[illegible]	[illegible]
Asturienne	5365	5350
Vieille-Montagne	968	952 50
Romanilla	[illegible]	[illegible]
Boulna	[illegible]	[illegible]
Glaces Nationales	[illegible]	[illegible]
Commerce Congo	[illegible]	[illegible]
Ord. Katanga	2604	2476
Kasaï	[illegible]	[illegible]
Holos Min. Russie	637 50	[illegible]
Dniéprovienne	3127 50	3075
Russo-Belge	1837	1837
5 % Rio Light (fret)	496	497 50
5 % — (fret)	[illegible]	2 50
5 % Central Amér.	[illegible]	[illegible]
4 ½ % Barril Ry.	[illegible]	[illegible]
— div.	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE LILLE

	C. préc.	C. jour
Albi	[illegible]	[illegible]
Ariège	3064	3093
Aniin	8550	8500
Bully-Grenay	8400	8400
— le 50me	130	129 50
Bianzy	688	[illegible]
Bruay	1850	1840
Bruay	[illegible]	[illegible]
— le 10me	150 75	135
Carvin	4375	4420
— le ½	961	961
Clarence (la)	265	270
Courrières	5125	5100
Crespin	91	90
Douchy	925	925
Dourges	486	486
Drocourt	[illegible]	7845
— le 10me	789	787
Escarpelle	890	[illegible]
Ferfay	319	[illegible]
Flines-lez-Raches	62	61
Lens	4500	4540
— le 10me	156	155 25
Liévin	4525	4522
— le 200me	151	150 25
Ligny-les-Aire	676	677
Marles 50 %	2855	2875
— 70 %	1245	1236
— le 20me	263	264 50
Meurchin	[illegible]	2114
Ostricourt	[illegible]	2090
Thiverceline	[illegible]	2961
Vicoigne	1800	1850
— le 10me	182	181 75
Gaz de Wasemmes	[illegible]	[illegible]
E. Rousseau et Cie	[illegible]	[illegible]
Marrar de Béthune	[illegible]	[illegible]
Denain-Anzin	2100	[illegible]
Fives-Lille	[illegible]